

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

iShares MSCI Europe SRI UCITS ETF

Un Compartiment de iShares II plc

EUR Hedged (Dist) Share Class

ISIN: IE000CR424L6

Exchange Traded Fund (ETF)

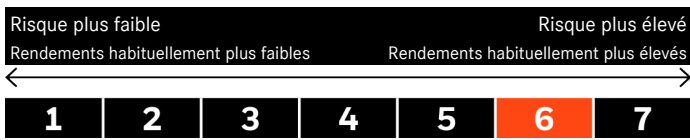
Gestionnaire: BlackRock Asset Management Ireland Limited

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ La Catégorie d'actions désigne une catégorie d'actions d'un Fonds qui vise à obtenir un rendement sur votre investissement grâce à une combinaison de croissance du capital et de revenu des investissements du Fonds, qui indique le rendement du MSCI Europe SRI Select Reduced Fossil Fuel Index, l'indice de référence du Fonds (Indice). La Catégorie d'actions cherche également à réduire l'impact sur vos rendements des fluctuations des taux de change entre les devises du portefeuille sous-jacent du Fonds et l'euro.
- ▶ La Catégorie d'actions est gérée passivement par l'intermédiaire du Fonds et vise à investir autant que possible dans des titres de participation (par exemple, des actions) qui constituent l'Indice, de même que dans des contrats en devises étrangères pour couvrir le change.
- ▶ L'Indice mesure la performance d'un sous-ensemble de titres de participation (par exemple, des actions) sur les marchés européens développés, qui font partie du MSCI Europe Index (Indice parent) et qui sont émis par des sociétés ayant des notations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») plus élevées que d'autres homologues du secteur au sein de l'Indice parent, sur la base d'une série de critères d'exclusion et de notation. Les sociétés sont exclues de l'Indice si, comme l'indique le fournisseur d'indice, elles sont impliquées dans certains secteurs d'activité, conformément au Prospectus du Fonds. Le Fonds ne tiendra compte des critères ESG que lors de la sélection de titres destinés à être directement détenus par le Fonds. Le Fonds peut obtenir une exposition indirecte (y compris par le biais d'instruments financiers dérivés [IFD] [c'est-à-dire d'investissements dont le prix est basé sur un ou plusieurs actifs sous-jacents] et par le biais de parts d'organismes de placement collectif) à des titres qui ne sont pas considérés comme correspondants à ces critères ESG.
- ▶ Les composantes éligibles au sein de chaque secteur de la classification Global Industry Classification Standard (GICS) sont classés par le fournisseur d'indice et pondérés en fonction de leur capitalisation boursière ajustée au flottant. Ajusté au flottant signifie que seules les actions disponibles pour les investisseurs internationaux, plutôt que l'ensemble des actions émises par la société, sont utilisées pour calculer l'Indice. La capitalisation boursière ajustée au flottant est le cours de l'action de la société multiplié par le nombre d'actions disponibles pour les investisseurs internationaux.
- ▶ L'Indice vise un plafonnement de l'exposition des émetteurs à 5 %. Afin de réduire le risque de non-respect du seuil de 5 % en raison de mouvements du marché, le poids de chaque émetteur est plafonné à 4,5 % au moment de la mise en place de l'Indice et à chaque rééquilibrage.
- ▶ L'investissement du Fonds dans les titres de participation qui composent l'Indice sera, au moment de l'achat, conforme aux exigences ESG de l'Indice. Lorsque les titres ne répondent plus à ces exigences, le Fonds peut continuer à les détenir jusqu'à ce qu'ils ne fassent plus partie de l'Indice et qu'il soit possible de les vendre.
- ▶ Le Fonds recourt à des techniques d'optimisation visant à atteindre un rendement similaire à celui de l'Indice. Ces techniques peuvent comprendre la sélection stratégique de certains titres qui constituent l'Indice ou d'autres titres offrant une performance similaire à certains titres constituant l'Indice. Elles peuvent également comprendre l'emploi d'IFD, qui peuvent être utilisés à des fins d'investissement direct. Des IFD (y compris des contrats à terme de gré à gré sur devises) peuvent être utilisés à des fins d'investissement direct.
- ▶ Recommandation : ce Fonds convient à un investissement à moyen ou long terme, mais il peut également se prêter à une exposition de courte durée à l'Indice.
- ▶ Vos actions seront des actions de distribution (c'est-à-dire que les revenus seront payés une fois par trimestre sur les actions).
- ▶ Vos actions seront libellées en euro, la devise de référence du Fonds.
- ▶ Vos actions seront « couvertes » en vue de réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise dans laquelle elles sont libellées et les devises sous-jacentes du portefeuille du Fonds. Toutefois, il se peut que la stratégie de couverture n'élimine pas totalement le risque de change, ce qui, par conséquent, peut avoir une incidence sur les performances de vos actions.
- ▶ Les parts sont cotées sur au moins une place boursière et peuvent être négociées dans des devises autres que leur devise de référence. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos parts. En temps normal, seuls les participants autorisés (p. ex. des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des parts de fonds (ou des intérêts dans des parts de fonds) directement auprès du Fonds. Les autres investisseurs peuvent négocier des parts de fonds (ou des intérêts dans des parts de fonds) quotidiennement par l'intermédiaire d'un courtier sur la ou les places boursières sur lesquelles les parts de fonds sont négociées.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux Classes d'Actions, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- ▶ L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur de la Classe d'Actions.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

- ▶ Cette Catégorie d'actions est de catégorie 6 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur de cette Catégorie d'actions ou l'exposer à des pertes.
 - La valeur des actions ou titres liés à des actions est sensible aux mouvements de marché boursier quotidiens ainsi qu'à l'actualité politique et économique, aux résultats des entreprises et aux événements significatifs d'entreprises.
- ▶ Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
 - Risque de contrepartie : L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la conservation d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments, peut exposer la Classe d'Actions à des pertes financières.

Frais

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Catégorie de part, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

*Non applicable aux investisseurs du marché secondaire. Les investisseurs négociant des actions du Fonds en bourse paieront les spreads exigés par leurs courtiers. Des informations concernant ces frais sont disponibles auprès des bourses où les parts de fonds sont cotées et échangées, ou peuvent être fournies par les courtiers eux-mêmes.

*Les participants autorisés traitant directement avec le Fonds paieront les coûts des opérations correspondants, y compris ceux des rachats, tout impôt sur les gains en capital (IGC) et toutes les autres taxes sur les titres sous-jacents.

Le montant des frais courants est basé sur les frais fixes annualisés facturés à la Catégorie d'actions conformément au prospectus du Fonds. Ce chiffre ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et de tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non*
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais annuels prélevés sur la Catégorie de part	
Frais courants	0,23%**
Frais prélevés sur la Catégorie de part dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le Fonds a été lancé en 2011. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2021.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

Ce tableau est intentionnellement laissé vide faute de données de performance pour une année complète.

Informations Pratiques

- ▶ Le dépositaire du Fonds est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.
- ▶ Des informations complémentaires sur le Fonds et sur la Catégorie de part sont disponibles dans le rapport annuel et les rapports semestriels les plus récents d'iShares II plc. Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations, telles que les détails sur les principaux investissements sous-jacents de la Catégorie de part et le prix des parts, sur le site Internet d'iShares, www.ishares.com, ou en appelant le +44 (0)845 357 7000 ou auprès de votre courtier ou de votre conseiller financier.
- ▶ Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds et à la Catégorie de part peut impacter la situation fiscale de leur investissement.
- ▶ Le Fonds est un compartiment d'iShares II plc, une SICAV à compartiments. Le Fonds contient une ou plusieurs catégories de part. Le présent document est spécifique au Fonds et à la Catégorie de part mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- ▶ La responsabilité d'iShares II plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- ▶ La valeur d'inventaire nette intrajournalière et indicative de la Catégorie d'Actions est disponible sur <http://deutsche-boerse.com> et/ou <http://www.reuters.com>.
- ▶ En vertu du droit irlandais, les passifs des compartiments d'iShares II plc sont ségrégués (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments d'iShares II plc). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments. Les actifs et passifs spécifiques à une catégorie de part seront imputables à cette seule catégorie de part, même si en vertu du droit irlandais, il n'y a pas de ségrégation des passifs entre les catégories de part.
- ▶ L'échange de parts de fonds entre le Fonds et d'autres compartiments d'iShares II plc n'est pas disponible pour les investisseurs. Seuls les participants autorisés traitant directement avec le Fonds peuvent effectuer des échanges de parts entre catégories de part du Fonds sous réserve de respecter certaines conditions définies dans le prospectus du Fonds.
- ▶ La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.